

<p>vauX doivent se poursuivre en 1923, et pour la construction d'un remblai conduisant à l'élevateur projeté n° 3, sur lequel seront posées les voies desservant cet élevateur.</p>		
8. Quais riverains—Sections 38-42.. . . .	1,700,000	
<p>(a) Nouveau mur de quai.. . . . \$1,500,000 Les commissaires donnent à l'élevateur n° 3 cinq mouillages, quatre sur le quai Tarte et un sur le quai le long de la rive, section 45—soit entre les quais Tarte et Sutherland. Entre les sections 37 et 42, le quai est à bas niveau et en très mauvaise condition. Les commissaires se proposent, d'ici à trois ans, de le hausser sur une longueur de 2,500 pieds afin d'y établir des hangars de transit avec des convoyeurs desservis par l'élevateur n° 3.</p>		
<p>(b) Remplissage à hauteur.. . . . 200,000 Ceci pourvoit au remplissage en arrière du mur mentionné dans l'item a.</p>		
9. Nouveaux hangars et agrandissement des autres hangars permanents.. . . .	1,735,000	
<p>(a) Trois hangars d'un étage, sections 26 à 30.. . . . \$400,000 Sur le quai Tarte il y a actuellement quatre hangars d'un étage occupés par la Cie de la Baie d'Hudson, la Cie Elder Dempster, pour son service des Antilles et de l'Afrique-Sud et par la compagnie New Zealand and Ellerman-Buchanan qui fait le service de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Aucune de ces lignes ne fait le transport du grain et c'est l'intention, vu la construction de l'élevateur n° 3, de construire des hangars à trois étages, sur les nouveaux quais à haut niveau, sections 27 à 30, pour ces lignes, afin de leur permettre de prendre des cargaisons générales et de céder leurs places du quai Tarte à des vaisseaux à grain.</p>		
<p>(b) Agrandissement des hangars du quai Jacques-Cartier.. . . . 475,000 Ce montant est pour l'agrandissement des hangars du quai Jacques-Cartier. On en a besoin immédiatement. Des demandes pour cette facilité ont été faites par les lignes Headon-Hughston et la marine marchande du Gouvernement, qui n'ont pas eu l'espace dont elles avaient besoin en 1923.</p>		
<p>(c) Agrandissement des hangars du quai King Edward.. . . . 460,000</p>		
<p>(d) Agrandissement des hangars du quai Alexandra.. . . . 400,000 Ces montants sont destinés à l'agrandissement des hangars sur les quais King Edward et Alexandra dont les travaux de prolongement seront complétés en 1923. Comme le remplissage prendra un certain temps à se tasser, ces crédits peuvent être remis à l'année prochaine.</p>		
10. Travaux accessoires à l'élevateur n° 3.. . .	483,500	
<p>L'hon. M. DANDURAND.</p>		
<p>(a) Nouvelle jetée.. . . . \$430,000 (b) Remblai de chemin de fer.. . . 53,500 Dans les premiers devis, on projetait de décharger les navires des lacs un par un en face de l'élevateur. Vu le grand nombre de vaisseaux des lacs maintenant en construction les plans on dû être modifiés et on fait une jetée en face de l'élevateur n° 3 pour recevoir deux vaisseaux qui pourront décharger leur cargaison en même temps, chaque vaisseau ayant l'usage de deux tours marines mobiles. La somme de \$430,000 couvre la construction de la jetée qui devra être très solide à cause du passage de la tour marine et parce qu'il faut y faire un tunnel sur toute sa longueur pour le transport du grain à l'élevateur. La somme de \$53,000 couvre le coût du remblai de chemin de fer allant à l'élevateur.</p>		
11. Hangar de la scierie, quai Bickerdike.. . .	175,000	
<p>Ce montant pourvoit à la construction d'une scierie en béton de même qu'un hangar à bois sur le quai Bickerdike, qui seront loués à la British Empire Lumber Corporation, à des conditions qui ont déjà été fixées.</p>		
12. Elevateur n° 2; prolongement de la jetée et des convoyeurs.. . . .	75,000	
<p>Ce montant couvre le surplus des dépenses prévues pour ces travaux exécutés en 1922.</p>		
13. Pointe du Moulin à Vent, développement..	2,150,000	
<p>(a) Achat de l'élevateur du Grand-Tronc "B".. . . . \$1,100,000 (b) Agrandissement de l'annexe de l'élevateur augmentant sa capacité d'emmagasinage de 1,252,000 m³ nets, addition d'une nouvelle tour marine et addition de 1,600 pieds de convoyeurs aux quatre nouveaux quais.. . . 750,000 (a) et (b) s'expliquent par l'entente avec les chemins de fer Nationaux. (c) Pilots sous 2,000 pieds de quais 300,000 Ce montant couvre les pilots du quai de la Pointe du Moulin à Vent, en face des élevateurs du Grand-Tronc et des nouvelles galeries de convoyeurs.</p>		
14. Quais industriels.. . . .	300,000	
<p>C'est un item pour la construction d'un quai industriel dont le besoin se fera sentir d'ici à trois ans.</p>		
15. Conduites d'eau et égouts.. . . .	50,000	
<p>Ceci est pour couvrir les frais d'un aqueduc sur le quai Bickerdike dans le prolongement de la Pointe du Moulin à Vent et à l'élevateur n° 3, ainsi que dans les sections 27 à 30 à haut niveau et les sections 30 à 33 qu'on va hausser.</p>		
16. Nouveau quai en aval du quai Sutherland, 1,200 pieds de longueur, 300 pieds de largeur, bâti à une élévation de 107 degrés, y compris le dragage pour les fondations..	1,350,000	
<p>Ce quai a pour but de fournir des facilités à la St. Lawrence Sugar Refinery et autres industries dans Maisonneuve, qui se servent maintenant du quai Sutherland à bas niveau que l'on a l'intention de</p>		